

# Penser l'ordre juridique médiéval et moderne

Regards croisés sur les méthodes des juristes (I)

Colloque organisé par

NICOLAS LAURENT-BONNE, professeur à l'université d'Auvergne  
(Centre Michel de L'Hospital, EA 4232)

et XAVIER PRÉVOST, professeur à l'université de Bordeaux  
(Centre aquitain d'histoire du droit, EA 503)

21 et 22 janvier 2016

Amphithéâtre Domat  
École de droit de l'Université d'Auvergne

# Penser l'ordre juridique médiéval et moderne

## Regards croisés sur les méthodes des juristes (I)

---

Colloque organisé par  
**NICOLAS LAURENT-BONNE**, professeur à l'université d'Auvergne  
(*Centre Michel de L'Hospital, EA 4232*)  
et **XAVIER PREVOST**, professeur à l'université de Bordeaux  
(*Centre aquitain d'histoire du droit, EA 503*)

à l'École de droit de l'Université d'Auvergne,  
les 21 et 22 janvier 2016 (Amphithéâtre Domat)

---

### Jeudi 21 janvier 2016

---

*Accueil des participants – 14h*

**CHRISTINE BERTRAND**, doyen de l'école de droit de l'université d'Auvergne

*Introduction – 14h15*

**NICOLAS LAURENT-BONNE**, professeur à l'université d'Auvergne, « Propos introductifs :  
Plaidoyer pour l'anachronisme conceptuel »

*La notion d'ordre juridique – 15h00*

Sous la présidence de **MICHEL TROPER**, professeur émérite de l'université Paris Ouest  
Nanterre La Défense

**NICOLAS WAREMBOURG**, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (université Paris I),  
« Peut-on parler d' "ordre juridique médiéval" ? ».

**BENOIT FRYDMAN**, professeur à l'université libre de Bruxelles, « L'ordre juridique, un  
concept historiquement situé ».

**JEAN-LOUIS HALPERIN**, professeur à l'École normale supérieure, « La distinction théorique  
entre règles constitutives et règles contingentes est-elle opératoire en histoire du droit ? ».

# Vendredi 22 janvier

---

*Accueil des participants – 08h45*

*L'ordre juridique transnational – 09h*

**Sous la présidence de BENOIT FRYDMAN, professeur à l'université libre de Bruxelles**

**CYRILLE DOUNOT, professeur à l'université d'Auvergne, « Penser l'ordre juridique ecclésiastique avec nos catégories contemporaines ».**

**FREDERIK DHONDT, chargé de cours à la Vrije Universiteit de Bruxelles et chercheur postdoctoral à l'université de Gand, « Penser l'ordre juridique international moderne : la hiérarchie des normes et la Société des Princes ».**

*La normativité – 10h30*

**Sous la présidence de PATRICK ARABEYRE, professeur à l'École nationale des chartes**

**FREDERIC F. MARTIN, professeur à l'université de Nantes, « Épreuves d'histoire. La normativité, la juridicité et la lente construction du droit moderne ».**

**JEAN HILAIRE, professeur émérite de l'université Panthéon-Assas (Paris II), « Comprendre le fait coutumier ».**

*Déjeuner – 12h*

*Les métaconcepts – 13h30*

**Sous la présidence de JEAN-LOUIS HALPERIN, professeur à l'École normale supérieure**

**MICHEL TROPER, professeur émérite de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, « Le métaconcept de hiérarchie des normes et son utilité pour l'histoire ».**

**PIERRE THEVENIN, docteur en philosophie de l'EHESS et docteur en droit de l'université Roma III, « La temporalité multiple des formes juridiques ».**

*Les controverses – 15h*

**Sous la présidence de FRANCK ROUMY, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris II)**

**THIERRY SOL, professeur à l'université pontificale de la Sainte-Croix, « La controverse Villey – Tierney sur la naissance du droit subjectif au XII<sup>e</sup> siècle : difficultés et valeur heuristique d'un anachronisme conceptuel ».**

**JULIEN BOUDON, professeur à l'université de Reims Champagne-Ardenne, « La controverse entre Michel Troper et François Furet ou du nécessaire anachronisme des concepts ».**

**FRANCK ROUMY, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris II), « Propos conclusifs »**

## **Comité scientifique**

---

**MARIE BASSANO**, professeur à l'université Toulouse I Capitole.

**JULIEN BOUDON**, professeur à l'université de Reims Champagne-Ardenne.

**NADER HAKIM**, professeur à l'université de Bordeaux.

**NICOLAS LAURENT-BONNE**, professeur à l'université d'Auvergne.

**XAVIER PREVOST**, professeur à l'université de Bordeaux.

**FRANCK ROUMY**, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris II).

**ANNE ROUSSELET-PIMONT**, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (université Paris I).

**MICHEL TROPER**, professeur émérite de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense.

**KATIA WEIDENFELD**, professeur à l'École nationale des chartes.

Les actes du colloque seront publiés chez LGDJ dans la collection Contextes,  
Culture du droit.

Un second colloque se tiendra à Bordeaux en mars 2017 concernant les problématiques  
similaires qui se posent en histoire du droit privé.